



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 16 septembre 2021

Déclaration de M. Jean CASTEX, Premier ministre

500 000ème MaPrimeRénov'

Chilly-Mazarin

Jeudi 16 septembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

J'ai visité cet après-midi ici à Chilly-Mazarin dans l'Essonne, en compagnie des parlementaires et des élus locaux, un chantier qui a bénéficié du dispositif MaPrimeRénov' : vous savez c'est une prime mise en place par le Gouvernement l'année dernière pour accélérer la rénovation énergétique des logements.

C'est un sujet essentiel pour la planète et pour nos concitoyens. Je vous rappelle que la mise en place de cette prime était un engagement de campagne du Président de la République qui souhaitait massifier et accélérer la transition énergétique. Pour cela, il fallait revoir les dispositifs en place qui ne marchaient pas assez bien et créer une aide nouvelle plus puissante et plus simple.

C'est ce que nous avons fait puisque désormais MaPrimeRénov' – et nous l'avons vu aujourd'hui – est accessible à tous les Français. Elle permet, je vous le rappelle, de financer tous les travaux de rénovation énergétique des

logements. Par exemple, le changement de chaudières, l'isolation des murs, des planchers, des toitures, l'installation de ventilations ou la réfection des façades. Pour que cette prime marche, nous avons, avec les ministres qui m'entourent, Barbara POMPILI et Emmanuelle WARGON, veillé à la rendre la plus simple possible. Les demandes sont déposées en ligne sur le site maprimerenov.gouv.fr. Normalement, le délai d'instruction de la demande est inférieur à 15 jours et le paiement doit intervenir dans les 15 jours qui suivent l'achèvement des travaux. C'est une révolution par rapport aux dispositifs précédents qui nécessitaient parfois des délais pouvant aller jusqu'à deux ans pour bénéficier de l'aide.

Et la meilleure preuve, Mesdames et Messieurs, de ce que je vous dis, c'est que cela marche. Cela marche puisque, et c'était l'objet symbolique de ce déplacement, nous fêtons aujourd'hui le 500 000ème dossier déposé pour MaPrimeRenov' en 2021.

C'est une étape importante car 500 000 rénovations efficaces, c'était l'objectif – j'ai regardé un petit peu les archives – que la France, sans jamais l'atteindre, s'était fixé il y a quelques années, c'est désormais le cas. Et comme cet objectif des 500 000 dossiers est atteint dès le mois de septembre, il sera évidemment largement dépassé à la fin de l'année.

Notre objectif, c'est clair, est d'atteindre 800 000 bénéficiaires en 2021. C'est un résultat tout à fait inédit. Cela dit, il faut le rapporter aux 11 millions et demi de logements privés qui sont encore très mal isolés dans notre pays, qu'il faut donc rénover en priorité, particulièrement les 4,4 millions d'entre eux qui sont – comme on dit – de vraies passoires thermiques.

C'est donc une accélération exceptionnelle que nous négocions, que nous faisons, qui est nécessaire si nous voulons atteindre les objectifs élevés que nous nous sommes fixés ensemble pour décarboner nos modes de vie et lutter de façon concrète et efficace contre le changement climatique.

Ce succès, nous le devons au plan de relance qui a consacré 2 milliards d'euros au dispositif. Et j'ajoute, pour les en féliciter, qu'un certain nombre de collectivités sont venues compléter les aides de l'Etat. Comme ces 2 milliards d'euros... nous sommes en quelque sorte, et c'est heureux, dépassés par notre succès.

Comme ces 2 milliards d'euros seront dépensés intégralement en 2021, alors que nous les avons prévus pour deux ans, je vous annonce que le projet de loi de finances qui sera présenté la semaine prochaine en Conseil des ministres prévoira deux milliards d'euros supplémentaires pour MaPrimeRénov' pour

l'année prochaine. C'est un effort sans précédent qu'aucun gouvernement n'avait réalisé jusqu'à aujourd'hui, mais c'est une dépense utile. C'est une dépense qui a un retour sur investissement extrêmement fort, car cet effort inédit d'accompagnement financier et humain – nous avons vu ici la nécessité de déployer un accompagnement humain pour expliquer les modalités et pour pouvoir bénéficier de cette prime et réaliser les travaux correspondants – doit permettre à la France de transformer, dans les prochaines années, tous les logements les plus polluants.

La loi Climat et résilience promulguée cet été fixe ainsi un calendrier, un cap, à partir de 2028 : interdiction de mise en location des passoires thermiques. Nous devons collectivement être au rendez-vous. C'est un marathon qui va conduire à ce que tous les ménages soient aidés et parviennent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Et je le dis devant vous, c'est bon pour la planète mais c'est bon aussi pour le pouvoir d'achat de nos concitoyens, car, on l'a constaté ici cet après-midi, un logement isolé, c'est évidemment une facture de chauffage qui diminue. Le cumul des aides permet aujourd'hui de couvrir jusqu'à 90 % du coût des travaux pour les ménages les plus modestes. C'est un facteur essentiel de réussite de la transition écologique. C'est notre stratégie, et elle est claire : faire réussir cette indispensable transition écologique. Il n'y a plus désormais le choix mais en accompagnant, en aidant, en incitant.

Un exemple pour illustrer mon propos : un couple avec deux enfants qui décide de remplacer sa vieille chaudière au fioul par une chaudière à granulés, va recevoir grâce à MaPrimeRénov' une aide de 15 900 euros pouvant aller jusqu'à 90 % du coût des travaux et se traduire ensuite par une économie de 600 euros par an sur la facture d'énergie. C'est comme cela, nous en avons la conviction, que nous faisons et ferons avancer massivement la transition écologique. Et c'est comme cela aussi que cette cause devient une réalité tangible et concrète pour nos concitoyens.

Concilier la transition écologique et la protection du pouvoir d'achat est pour mon gouvernement un objectif prioritaire. C'est la raison pour laquelle, évidemment, je suis particulièrement attentif à l'évolution du prix des énergies qui augmente et qui pèse sur les factures des Français. Les prix de l'énergie avaient certes fortement baissé lors du premier confinement, compte tenu du ralentissement de l'économie mondiale provoqué par la crise sanitaire. Ils sont en hausse depuis novembre 2020, en forte hausse, et les prix du gaz et de l'électricité, vous le savez, en particulier sur les marchés européens, sont à un niveau très haut, compte tenu notamment d'une forte

demande mondiale poussée par la reprise, dans le secteur du gaz en particulier, et d'une réduction de la production en Russie et en Norvège.

A cause de ces hausses, les factures de chauffage des ménages risquent d'être particulièrement élevées cet hiver, en particulier les ménages se chauffant au gaz. Face à cela, évidemment, notre rôle est d'anticiper, de prévoir et de tout faire pour protéger le pouvoir d'achat, en particulier celui des plus modestes de nos concitoyens. Nous disposons d'un outil, le chèque énergie, d'un montant moyen de 150 euros, qui existe déjà, qui est versé en début d'année et qui bénéficie aujourd'hui à environ 5,8 millions de ménages, et ce quel que soit leur mode de chauffage – le gaz, le fioul, le bois, etc.

Je vous annonce aujourd'hui qu'une aide exceptionnelle de 100 euros sera versée à la fin de l'année sous la forme d'une revalorisation de ce chèque énergie. Cette aide sera versée automatiquement – il n'y aura pas de démarches à faire – en décembre à ces 5,8 millions de ménages déjà éligibles au chèque énergie. Ce sera donc bien, j'insiste, un chèque énergie supplémentaire qui s'ajoutera au chèque énergie existant, lequel sera normalement versé au début de l'année 2022. Et je précise également, mais vous le savez, que ce chèque ne pourra être utilisé que pour payer des factures d'énergie.

Cette mesure ciblée, Mesdames et Messieurs, vient après celles que nous avons décidées depuis le début de la terrible crise que nous subissons depuis plusieurs mois, mesures grâce auxquelles, je le rappelle, en 2020, le pouvoir d'achat en France n'a pas baissé. Il a même continué à légèrement augmenter – +0,4 % – tandis qu'il a diminué dans la moyenne des pays de l'Union européenne.

Cette année 2021, nous tablons sur une hausse du pouvoir d'achat des Françaises et des Français. Il est évidemment encore trop tôt pour avoir une donnée consolidée mais une hausse comprise entre +1,5 et +2 %. C'est grâce à nos dispositifs d'urgence et de soutien qui ont permis à la France, je le dis, d'être le pays qui a le mieux protégé le pouvoir d'achat de ses concitoyens durant cette crise. Et nous continuons.

Compte tenu du niveau d'inflation qui a été constaté, la ministre du Travail a annoncé hier une revalorisation du SMIC de 2,2 % au 1^{er} octobre prochain.

C'est également conforme à la philosophie défendue par le Président de la République depuis 2017 : faire en sorte que le travail paye. Je rappelle que les mesures prises depuis 2017 – la prime d'activité, la suppression de la taxe

d'habitation, la prime exceptionnelle défiscalisée, l'exonération des heures supplémentaires – auront permis d'accroître le pouvoir d'achat d'un salarié au SMIC de plus de 170 euros par mois. Cela veut dire plus de 2 000 euros sur 12 mois, soit l'équivalent de 1,7 mois de salaire en plus.

Si nous produisons plus et si le travail paye davantage, ce n'est pas le fruit du hasard, c'est dû aux efforts de redressement engagés au cours de ces quatre années pour libérer et renforcer nos capacités d'initiative et de production.

Plus que jamais, nous devons – tout en restant vigilants et mobilisés face à la crise sanitaire – agir pour conforter la reprise économique et la lutte contre le chômage, le retour d'un maximum de nos concitoyens vers l'emploi, l'activité et le travail. C'est l'objectif majeur qu'ensemble nous devons poursuivre. C'est ce qui créera le plus de croissance et constituera, n'en doutez pas, la meilleure arme en faveur du pouvoir d'achat.

C'est tout le sens de la politique conduite par mon gouvernement sous l'autorité du Président de la République et qui permet, grâce au plan de relance, aux mesures ciblées et surtout à vos efforts collectifs, d'avoir des résultats économiques et sociaux actuellement parmi les meilleurs d'Europe.

Je vous remercie.